

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 39 (1913)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il adresse ses hommages aux membres qui appartiennent à la Société depuis 50 ans et plus. Ce sont :

MM. A. Ludwig, architecte, à St-Fiden, depuis . . .	1858
J. Bahnmeier, architecte, à Schaffhouse, depuis . . .	1860
G. Cuénod, ingénieur, à Lausanne, depuis . . .	1862
H. Lavanchy-Goldschach, architecte, à Vevey, dep. . .	1862
J.-J. Lochmann, ingénieur, à Lausanne, depuis . . .	1862
S. Crausaz, ingénieur, à Fribourg, depuis . . .	1864

L'orateur salue ensuite les membres présents de la Société, et fait allusion aux difficultés de l'existence actuelle. Seul le développement rationnel de notre activité économique permettra à notre pays de conserver la situation qu'il a acquise. La technique peut beaucoup pour contribuer à ce développement et c'est notre mission d'y travailler avec toujours plus de zèle.

Suivent les discours de MM. Rohn, Meier et Blattner, au nom des groupements qu'ils représentent. Ces discours sont chaudement applaudis et le président remercie les orateurs.

1. Le *procès-verbal* de la dernière assemblée générale est adopté sans discussion.

2. *Rapport du Comité central*. — Il a été imprimé en français et en allemand et mis à la disposition de tous les membres. — Le président lit la liste des membres décédés pendant le dernier exercice et l'assemblée se lève en leur honneur.

Le président commente ce rapport et remercie les sections, les commissions et le secrétaire du travail qu'ils ont fourni.

La parole n'est pas demandée et le rapport est adopté.

3. *Fondation Geiser*. — M. Fatio, rapporteur, oriente brièvement l'assemblée sur le but de cette fondation et annonce que le Comité central a constitué le jury de MM. Dr Bluntschli, F. Stehlin et Fatio, architectes. Fr. 1500.— sont destinés aux récompenses. En réponse à la circulaire du Comité central, les vœux suivants lui ont été adressés, concernant le concours :

Dr Bluntschli : Relevés d'églises et de tours de villages, en Suisse.

Section de Zurich : Esquisses et relevés pour la publication de la « Maison bourgeoise ».

Section des Waldstätte : Recherches sur l'accoustique des locaux.

Section d'Argovie : Relevés et comparaisons de fontaines anciennes et modernes.

Le jury propose d'attribuer Fr. 1000.— aux relevés pour la « Maison bourgeoise » et Fr. 500.— aux recherches sur l'accoustique. Sont admis au concours, tous les ingénieurs et architectes suisses ou domiciliés en Suisse et les élèves des hautes écoles techniques.

Le jury a élaboré des projets de programme pour ces deux questions et propose d'abandonner au Comité central, qui s'entendra avec le jury, les décisions définitives concernant le choix des thèmes et l'ouverture du concours. — Adopté sans discussion.

4. *Lieu et date de la prochaine assemblée générale*. — M. Bosshardt, président de la section des Waldstätte, annonce que sa section a décidé, à l'unanimité, d'inviter la Société à tenir sa prochaine assemblée générale à Lucerne, en 1915. Il espère pouvoir préparer une belle réception.

Lucerne est désigné par acclamations, pour lieu de la prochaine assemblée générale.

5. *Nomination de membres d'honneur*. — Le président annonce que l'assemblée des délégués propose de nommer membres d'honneur MM. Dr Bluntschli et Dr Dieller, ancien directeur du Gothard, qui, tous deux, ont rendu de grands services à la Société suisse, à l'art et à la science. — Adopté par acclamations.

M. Dieller remercie de l'honneur qui lui est fait par une Société dont l'influence sur le développement économique de la Suisse croîtra toujours.

6. *Divers*. — M. Dr Lüscher attire l'attention de l'assemblée sur la situation insupportable faite par le nouveau règlement sur les examens de géomètre aux ingénieurs diplômés de l'Ecole polytechnique de Zurich ou de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne qui devront faire un stage de deux ans dans un bureau de géomètre pour obtenir leur brevet. Il y a lieu de rechercher les moyens de mettre fin à cet état de choses, éventuellement en instituant un enseignement pratique à l'Ecole supérieure et faisant examiner les candidats par les professeurs ou par la commission d'experts.

M. Studer, qui représente la Société dans la commission d'études, est convaincu qu'on a obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir. Le stage est nécessaire pour le géomètre et existe d'ailleurs pour d'autres professions.

Le président répond que le Comité avisera.

La parole est à M. Bullicaz pour sa conférence sur les « Eaux vaudoises ».

Séance levée à midi.

Avis.

Au mois de décembre 1911 s'établit à Davos un technicien nommé Hubert-Martin Nelissen, né à Duisbourg, en 1874, qui se donne pour architecte. Il a quitté Davos cet été, laissant des dettes importantes. Il use de faux certificats. Nous mettons en garde tous les intéressés contre les agissements de cet homme.

Secrétariat,

A. HERRY.

Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

M. le Dr G. Dumas vient de prendre possession, à l'Ecole d'ingénieurs, de la chaire d'Analyse mathématique¹ qui lui a été confiée par le Conseil d'Etat.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Lausanne à M. Dumas que nous avons le plaisir de compter au nombre de nos collaborateurs : nos lecteurs se souviennent certainement des notes ingénieuses sur les abaques qu'il a publiées dans notre journal. Ajoutons que M. Dumas s'est acquis dans le monde savant une notoriété flatteuse par ses remarquables travaux mathématiques et qu'il possède une longue expérience du professorat : nul doute donc que son enseignement ne soit brillant et fécond.

¹ M. le Dr H. Amstein continue de professer le cours de *Compléments de calcul intégral* à la Faculté des sciences.